

Affelnet-Lycée - Mef spécifiques autorisés

Délégation régionale académique à l'information et l'orientation – Site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Une attention particulière doit être portée par les établissements aux MEF spécifiques des élèves concernés par Affelnet-Lycée afin qu'ils puissent bénéficier des priorités d'affectation adéquates. Il vous est demandé de modifier, si nécessaire, ces MEF dans votre BEE **avant le vendredi 3 avril 2026**.

Le tableau des MEF spécifiques concernés est accessible via le lien suivant :

<https://orientation.ac-creteil.fr/orientation-et-affectation/> (rubrique « Affectation-Guides techniques »)

Pour information, le transfert de la BEE dans Affelnet-Lycée s'effectuera le mardi 7 avril 2026.

Attention, les modifications effectuées dans votre BEE après cette date ne seront pas prises en compte dans Affelnet-Lycée.

Nous vous remercions de votre attention sur ce point important.

**Pour le recteur et par délégation,
La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe - site Créteil
Elisabeth Boyer**